

Decalog SIGB – Fiche pratique

Attribuer une réservation lors du retour
(multisite)

Rédacteur(s)

EMA

Edité le : 01/08/2022

TABLE DES MATIERES

1	Introduction	1
2	Retour d'un exemplaire à attribuer sur le site de retour	1
3	Retour d'un exemplaire à transférer (retrait dans un autre site)	2
4	Cas particulier : réservation forcée	3

1 Introduction

Cette documentation traite d'une étape particulière du processus de réservation : l'attribution d'un exemplaire à une réservation, dans le cadre d'un réseau de bibliothèques.

Une réservation est faite au niveau de la notice du document. Par conséquent, dès qu'un exemplaire de la notice réservée peut être mis de côté pour satisfaire une réservation, on attribue l'exemplaire à cette réservation.

2 Retour d'un exemplaire à attribuer sur le site de retour

Dans le cas où un abonné réserve un document en prêt, l'attribution de la réservation peut se faire lors du retour de l'exemplaire.

Lorsque l'exemplaire est passé en retour, un message se déclenche.

Attribution d'un exemplaire à une réservation

Ce document fait l'objet d'une réservation par un abonné.

Document

Les amours de la Grenouille / Élise Fischer [Presses de la cité : impr. 2012]

Abonné

Réservataire: Test, Adulte (15918)
 Test, Adulte (15918)
 Test, Enfant (15921)

Exemplaire à attribuer

L'exemplaire 00025836 (R FIS - Adulte) peut être attribué à l'abonné **Test, Adulte** [15918].

Vous pouvez attribuer cet exemplaire et le mettre de côté dans l'attente de son retrait par l'abonné.

Edition d'un ticket

☒ Oui ☐ Non

Callouts:

- Cliquer ici pour voir les informations de la notice.
- Cliquer ici pour consulter ou modifier les informations de l'abonné.
- Si l'exemplaire peut être attribué à plusieurs abonnés, le menu déroulant permet de choisir l'abonné réservataire. Le plus ancien est proposé par défaut.
- Il est possible d'éditer un ticket de réservation ou non à partir de ce menu.

Buttons: Attribuer, Ne pas attribuer

En cliquant sur le bouton « Attribuer », l'exemplaire sera attribué à l'abonné réservataire.

En cliquant sur le bouton « Annuler », le retour sera effectué et le document marqué comme disponible ; l'attribution réelle sera réalisée plus tard *via* le module d'attribution des réservations.

3 Retour d'un exemplaire à transférer (retrait dans un autre site)

Dans le cas d'un réseau qui fonctionne avec une navette de réservation, il peut arriver qu'un document du site A soit réservé et doive être transmis au site B, site de retrait choisi par le réservataire.

Dans ce cas, lors du retour dudit document sur le site A, un message s'affiche à l'écran.

Attribution d'un exemplaire à une réservation

Ce document fait l'objet d'une réservation par un abonné.

Document

12 [Douze] Chansons d'avant le déluge / Brigitte Fontaine, Jacques Higelin [Prod.Jacques Canetti : 1975]

Abonné

Réservataire : TEST, Elise (39786)

Réserver le 07/07/2022 à retirer à Bibliothèque Cendrars

Exemplaire à attribuer

L'exemplaire 30035000191460 (099.2 FON - Tout public) peut être attribué à l'abonné TEST, Elise [39786].

Cet exemplaire sera prêt à l'abonné fonctionnel "Réserver par Cendrars".

Edition d'un ticket

☐ Oui ☒ Non

Attribuer Ne pas attribuer

- Panneau **rouge** : je suis le seul site du réseau à pouvoir attribuer cet exemplaire à cette réservation

- Panneau **jaune** : je suis pour le moment le seul site du réseau à pouvoir attribuer cet exemplaire à cette réservation

- Pas de panneau : d'autres sites du réseau peuvent satisfaire cette réservation

- Pastille **verte** : le site de retrait demandé possède un exemplaire disponible

- Pastille **orange** : le site de retrait demandé possède un exemplaire actuellement indisponible (en prêt)

- Pastille **rouge** : le site de retrait demandé ne possède pas d'exemplaire

Le bloc "exemplaire à attribuer" indique que l'exemplaire est à retirer dans un autre site.

Il est donc prêt à l'abonné fonctionnel de transfert vers le site en question

En cliquant sur le bouton « Attribuer », l'exemplaire est prêt à l'abonné fonctionnel de transfert. Plus tard, il sera communiqué physiquement au site B *via* le transfert opéré avec la navette de réservation.

Lorsque l'exemplaire arrive sur le site B et qu'il est passé en retour, le message annonçant et proposant l'attribution est alors affiché.

Attribution d'un exemplaire transféré à une réservation

Exemplaire à attribuer

Cet exemplaire de '12 [Douze] Chansons d'avant le déluge / Brigitte Fontaine, Jacques Higelin (Musique et son) [Prod.Jacques Canetti]' [30035000191460] vous a été transféré depuis le site Bibliothèque Brassens pour la réservation de l'abonné TEST, Elise - 39786.

Cet exemplaire va être attribué, vous pouvez le mettre de côté dans l'attente de son retrait par l'abonné.

Edition d'un ticket

☒ Oui ☐ Non

Attribuer Ne pas attribuer

En cliquant sur le bouton « Attribuer », l'exemplaire est affecté à l'abonné réservataire.

En cliquant sur « Ne pas attribuer », l'exemplaire est simplement passé en retour.

4 Cas particulier : réservation forcée

Dans le cas où un abonné réserve un document en prêt, mais que la réservation a été faite en dehors des règles en vigueur définies dans les paramètres (raison possible : quota dépassé, réservation d'un document adulte pour un enfant, etc.), la boîte de dialogue signale que la réservation a été *forcée*, mais que l'exemplaire est néanmoins attribuable.

Attribution forcée d'un exemplaire à une réservation

Ce document fait l'objet d'une réservation par un abonné.

Document

 4 3 2 1 / Paul AUSTER [Actes Sud : 2018] 

Abonné

Réservataire 
Réservé le 22/06/2022

Exemplaire à attribuer

La réservation a été forcée, l'attribution de l'exemplaire B802323 (R AU - Adulte) pour l'abonné **TEST, Augustin5** [19593] est donc possible. Vous pouvez donc :

-  forcer l'attribution de cet exemplaire et le mettre de côté dans l'attente de son retrait par l'abonné
- OU**
-  ne pas attribuer cet exemplaire et laisser la réservation en attente

Edition d'un ticket

☒ Oui ☐ Non

Durée de l'attribution (en jours)
Durée du prêt (en jours)

 Forcer l'attribution  ne pas attribuer

La réservation ayant été forcée, la durée de l'attribution n'est pas définie par les règles de réservation, idem pour la durée du prêt. Par défaut le délai proposé est celui déterminé dans les préférences utilisateurs, il est aussi modifiable manuellement.



En cas de besoin, le **service support** Decalog SIGB se tient à votre disposition via la plateforme de maintenance : <https://support.decalog.net>.